

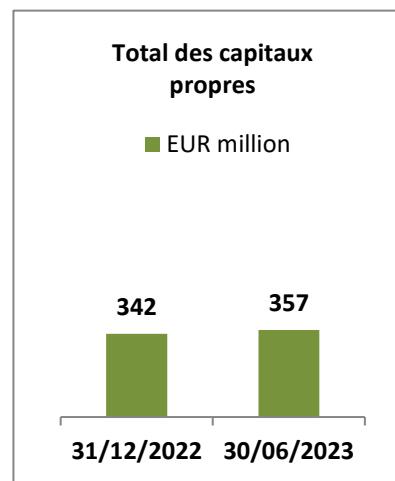
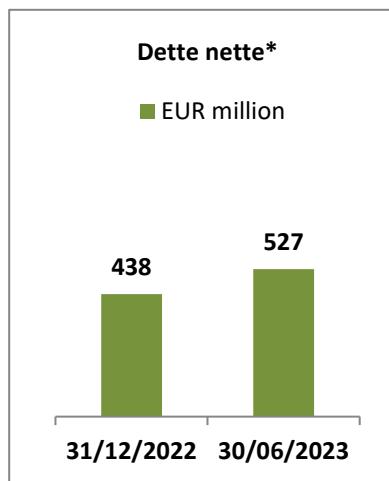
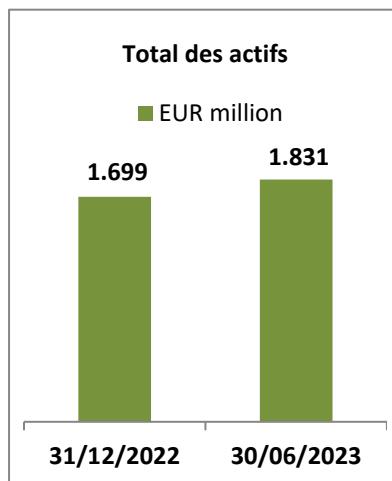
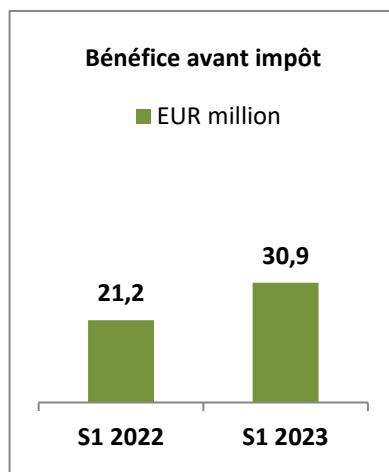
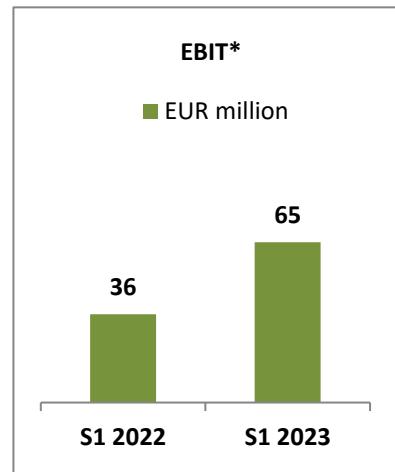
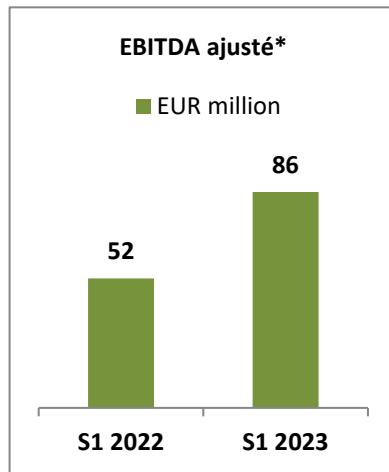
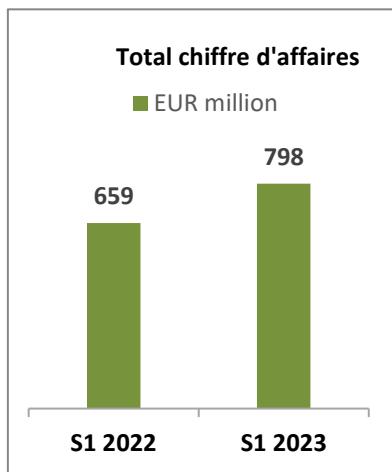
The world runs on Cenergy

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2023



TABLE DES MATIERES

Principales données financières consolidées	3
Rapport de gestion intermédiaire	4
Déclaration des personnes responsables	15
Informations destinées aux actionnaires	16
États financiers intermédiaires consolidés résumés	17
État consolidé résumé de la situation financière	17
Compte de résultat consolidé résumé	18
Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global résumé	19
État consolidé résumé de variations des capitaux propres	20
État consolidé résumé des flux de trésorerie	21
Notes relatives aux états financiers intermédiaires consolidés résumés	22
Rapport du commissaire sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés	38
Autres mesures de performance	39



* Source : Pour les définitions de l'EBITDA ajusté, de l'EBIT ajusté et de la dette nette, cf. section sur les AMP.

Cette section présente la performance de Cenergy Holdings pour la période clôturée au 30 juin 2023. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés, préparés conformément à IAS 34, sont présentés aux pages 17 à 37.

Faits marquants

Croissance dans tous les segments, des perspectives financières solides pour l'ensemble de l'année.

Stratégie d'expansion en bonne voie pour répondre à la demande croissante liée à la transition énergétique.

- **Le chiffre d'affaires** a atteint 798 millions d'euros, **soit une hausse de 21 %** par rapport au semestre correspondant de l'année précédente (\$1 2022 : 659 millions d'euros).
- **L'amélioration des marges** dans les Tubes d'acier et dans l'activité des produits de câbles **a permis d'atteindre une rentabilité opérationnelle (EBITDA ajusté) de 86 millions d'euros**, basé sur la **bonne exécution des projets**. **Le bénéfice consolidé avant impôt et le bénéfice net après impôt** ont augmenté pour atteindre respectivement **30,9 millions d'euros** et **23,6 millions d'euros**, un résultat nettement supérieur à celui du premier semestre 2022.
- **Le carnet de commandes**¹ a poursuivi sa croissance grâce à de nouvelles attributions et a atteint **2,5 milliards d'euros** au 30 juin 2023 (contre 2 milliards d'euros au 31 décembre 2022).
- L'expansion de l'usine de câbles sous-marins de Corinthe se poursuit, contribuant ainsi aux dépenses d'investissements totales à hauteur de **58,3 millions d'euros** pour le premier semestre 2023.
- **Les prévisions de l'exercice 2023 pour l'EBITDA ajusté**, comprises entre 180 et 200 millions d'euros, **sont confirmées**.

Aperçu

Au cours du premier semestre 2023, Cenergy Holdings a pu tirer parti de la hausse de la demande dans le secteur de l'énergie : d'une part, la demande pour les produits de câbles est restée forte grâce aux expansions de réseau et à l'augmentation de l'activité de construction, d'autre part, les projets énergétiques dans les segments Câbles et Tubes d'acier ont bien été exécutés et ont jeté les bases de la rentabilité opérationnelle au cours de la période.

Hellenic Cables et Corinth Pipeworks ont tous deux conservé leur forte dynamique commerciale et ont continué à remporter de nouveaux appels d'offres, ce qui a permis d'atteindre un carnet de commandes total de 2,5 milliards d'euros. Parmi les récentes attributions, on peut citer le projet de champ gazier Leviathan de 118 km en eaux profondes dans l'est de la Méditerranée mené par Chevron, le contrat avec RWE pour les câbles d'exportation et inter-réseaux pour le parc éolien offshore Thor, le plus grand du

¹ *Le carnet de commandes comprend les contrats signés, ainsi que les contrats qui n'ont pas encore été exécutés, pour lesquels les filiales ont reçu une lettre d'attribution ou ont été déclarées comme adjudicataire privilégié par les soumissionnaires.*

Danemark, la fourniture d'environ 155 km de tubes d'acier soudés longitudinalement à l'arc submergé de 20" pour le projet d'optimisation du gisement de gaz Tamar près de la côte israélienne, ainsi que plusieurs contrats de câbles inter-réseaux pour les parcs éoliens en Europe du Nord et aux États-Unis.

Dans le segment Câbles, l'exécution efficace de projets sous-marins de premier plan combinée au taux d'utilisation élevé de toutes les lignes de production a favorisé la croissance et l'amélioration des performances. Comme indiqué précédemment, les câbles électriques basse et moyenne tension ont connu une forte demande au cours du premier semestre 2023 et ont généré de meilleures marges bénéficiaires. À cela s'ajoute une amélioration de la gamme de produits associée à une exécution des projets efficace et dans les temps, entraînant une amélioration significative de l'EBITDA ajusté (+26 % en glissement annuel), qui a atteint 59,4 millions d'euros. Plusieurs nouveaux projets ont également été attribués, ce qui a permis d'augmenter encore le carnet de commandes du segment, qui a atteint un nouveau record de 1,85 milliard d'euros. La solidité du portefeuille de projets sur les marchés de l'interconnexion et des parcs éoliens offshore confirme le rôle clé d'Hellenic Cables sur le marché florissant de la transition énergétique. Compte tenu de la demande croissante de câbles sous-marins déjà représentée dans ce carnet de commandes en hausse, le segment a réalisé des dépenses d'investissements totales de 54,7 millions d'euros au premier semestre 2023, en grande partie pour l'expansion de l'usine de câbles offshore d'Hellenic Cables à Corinthe, en Grèce.

Après deux années de fortes perturbations sur les marchés du pétrole et du gaz, l'année 2022 a été celle de la reprise pour le **segment Tubes d'acier** et 2023 a démarré avec une dynamique vigoureuse. L'EBITDA ajusté du premier semestre a dépassé les niveaux de 2019 et atteint 27 millions d'euros, soit presque autant que pour l'ensemble de l'année précédente. Cette rentabilité accrue est le résultat d'une forte utilisation des capacités, ainsi que de nouvelles attributions de projets majeurs. Avec toutes les initiatives prises au cours des années précédentes, y compris (mais sans s'y limiter) un plan complet d'optimisation des coûts, un programme d'excellence en matière de fabrication (*Manufacturing Excellence*) et un vaste programme de RDI, Corinth Pipeworks a renforcé sa position concurrentielle et a réussi à augmenter sa part sur le marché mondial, prenant ainsi une position de leader dans les technologies de transition énergétique, telles que les pipelines d'hydrogène et de captage et stockage du carbone (CCS). La reprise significative du marché de l'énergie et l'attribution d'une série de projets importants ont permis d'atteindre un carnet de commandes de 0,63 milliard d'euros. Dans le même temps, la filiale s'est engagée à respecter des principes de durabilité et a fixé des objectifs ambitieux à moyen et long terme pour les émissions de carbone de l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement, tout en obtenant des certifications dans le cadre de la Déclaration environnementale de produit (« Environmental Product Declaration » ou EPD) pour ses produits en acier.

Analyse financière du Groupe

<i>Montants en milliers d'euros</i>	S1 2023	S1 2022	Variation (%)
Chiffre d'affaires	798.272	658.651	21%
Marge brute	91.681	54.940	67%
<i>Marge brute (%)</i>	11,5%	8,3%	<i>314 bps</i>
EBITDA ajusté	86.113	51.626	67%
<i>EBITDA ajusté (%)</i>	10,8%	7,8%	<i>295 bps</i>
EBITDA	79.249	49.067	62%
<i>EBITDA (%)</i>	9,9%	7,4%	<i>248 bps</i>
EBIT ajusté	71.611	38.169	88%
<i>EBIT ajusté (%)</i>	9,0%	5,8%	<i>318 bps</i>
EBIT	64.746	35.611	82%
<i>EBIT (%)</i>	8,1%	5,4%	<i>270 bps</i>
Résultat financier net	(33.894)	(14.429)	135%
Bénéfice avant impôt	30.852	21.181	46%
Bénéfice après impôt de l'exercice	23.631	18.458	28%
<i>Bénéfice net (%)</i>	3,0%	2,8%	<i>16 bps</i>
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société	23.634	18.456	28%

- Source : Compte de résultat consolidé et section sur les AMP

- Tous les pourcentages sont par rapport au chiffre d'affaires

<i>Montants en euros</i>	S1 2023	S1 2022	Variation (%)
Résultat par action	0,12360	0,09707	27%

Le chiffre d'affaires a augmenté de 21 % en glissement annuel pour atteindre 798 millions d'euros, le deuxième trimestre 2023 étant 16 % plus élevé que celui de 2022 et 9 % plus élevé que le premier trimestre 2023. Dans le segment Câbles, l'amélioration de la gamme de produits a fait grimper le chiffre d'affaires du segment de 6 % (+15 % pour les projets de câbles et +6 % pour les produits électriques et de télécommunications), tandis que le segment Tubes d'acier a réussi à générer une croissance de 59 % du chiffre d'affaires par rapport à l'année dernière, ce qui indique clairement qu'il est désormais en forte croissance.

Sous l'effet de la forte hausse des ventes et de l'amélioration des marges dans le segment Tubes d'acier, l'**EBITDA ajusté** a atteint 86,1 millions d'euros au premier semestre 2023 (+67 % en glissement annuel), tandis que la rentabilité opérationnelle trimestrielle a progressé de 45 % en glissement annuel. Les marges plus élevées obtenues au cours du premier semestre ont confirmé l'attention portée aux produits à haute valeur ajoutée dans les deux segments et la capacité du segment Tubes d'acier à bénéficier de l'amélioration des conditions de marché.

Les charges financières nettes ont considérablement augmenté, atteignant 34 millions d'euros au premier semestre, contre 14,4 millions d'euros au cours de la période correspondante de l'année dernière. Cette augmentation est en grande partie due à l'augmentation du coût de la dette, les hausses des taux d'intérêt s'étant intensifiées avec le resserrement des politiques monétaires dans le monde entier au premier semestre 2023. Il convient de noter que, bien que les spreads de crédit des filiales n'ont pas changé, voire ont baissé au cours des six premiers mois de l'année, le taux de référence de l'Euribor à 3 mois a fortement augmenté (de -0,176 % le 1^{er} juillet 2022 à +3,577 % le 30 juin 2023).

Dans une moindre mesure, les investissements continus dans le segment Câbles et le changement du calendrier de facturation du segment Tubes d'acier ont relevé les niveaux de la dette nette et contribué à l'augmentation des charges financières. L'augmentation de la dette nette devrait s'inverser d'ici à la fin de l'année à mesure que les paiements intermédiaires sont encaissés.

La forte rentabilité opérationnelle a naturellement entraîné une hausse de 46 % du **bénéfice avant impôt** par rapport à l'année dernière (30,9 millions d'euros), en particulier pour le segment Tubes d'acier. Le **bénéfice après impôt** a suivi avec 23,6 millions d'euros, contre 18,5 millions d'euros au premier semestre 2022 (2,9 % du chiffre d'affaires).

<i>Montants en milliers d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Immobilisations corporelles	570.628	526.156
Immobilisations incorporelles	31.420	31.957
Entités mises en équivalence	37.288	40.959
Autres actifs non courants	24.862	21.511
Actifs non courants	664.197	620.582
Stocks	490.030	507.545
Créances clients et autres débiteurs	198.021	192.769
Actifs sur contrats	244.729	195.481
Trésorerie et équivalents de trésorerie	212.840	167.160
Autres actifs courants	21.619	15.209
Actifs courants	1.167.238	1.078.163
TOTAL ACTIFS	1.831.436	1.698.745
CAPITAUX PROPRES	357.220	341.631
PASSIFS		
Emprunts et dettes financières	222.214	127.161
Obligations locatives	5.305	2.233
Passifs d'impôt différé	39.055	35.318
Autres passifs non courants	28.294	28.427
Passifs non courants	294.867	193.139
Emprunts et dettes financières	510.326	474.749
Obligations locatives	2.072	1.224
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	450.584	549.283
Passifs sur contrats	186.078	108.780
Autres passifs courants	30.290	29.940
Passifs courants	1.179.349	1.163.975
TOTAL PASSIFS	1.474.216	1.357.114
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	1.831.436	1.698.745

- Source : État consolidé de la situation financière

Les dépenses d'investissements totales du Groupe ont atteint 58,3 millions d'euros au premier semestre 2023, à hauteur de 54,7 millions d'euros pour le segment Câbles et de 3,6 millions d'euros pour le segment Tubes d'acier (cf. analyse des segments pour plus d'informations).

Le **fonds de roulement** total a augmenté de 56 millions d'euros pour atteindre 271 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 214 millions d'euros au 31 décembre 2022. Cette hausse est principalement due au paiement des fournisseurs de matières premières liés aux projets du segment Tubes d'acier inclus dans le carnet de commandes, qui seront achevés en 2023. L'augmentation du fonds de roulement devrait s'inverser d'ici à la fin de l'année, car des flux de trésorerie contractuels significatifs sont attendus au deuxième semestre au fur et à mesure que l'exécution des projets progresse et que de meilleures conditions de paiement sont obtenues auprès des partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Bien que les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles aient été positifs au premier semestre 2023, la trésorerie nette s'est avérée négative, la contribution positive aux bénéfices (après ajustement pour les besoins en fonds de roulement) ayant été largement contrebalancée par des intérêts et charges afférentes plus élevés. Dans le même temps, les dépenses d'investissements liées à l'expansion de l'unité commerciale des câbles offshore ont été entièrement financées par le biais d'un prêt de 88 millions d'euros fourni par la BERD combiné à la Facilité pour la Reprise et la Résilience en Grèce (FRR).

En conséquence de ce qui précède, la **dette nette** a atteint 527 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 438 millions d'euros six mois plus tôt (augmentation de 89 millions d'euros).

Performance financière par segment d'activité

Câbles

Le chiffre d'affaires du segment Câbles a atteint 493 millions d'euros (+6 % en glissement annuel), la croissance étant principalement portée par l'activité de projets (+15 % de croissance du chiffre d'affaires en glissement annuel). La forte demande pour les produits de câbles dans toutes les régions (c'est-à-dire l'Europe centrale, le Royaume-Uni, les Balkans et le sud-est de la Méditerranée) a aidé l'unité commerciale Câbles électriques et de télécommunication à améliorer ses marges bénéficiaires par tonne de produits vendus. Cela, parallèlement à un calendrier de production complet, à une amélioration du mix des ventes et à des marges élevées et constantes sur les projets, a entraîné une croissance de 26% de l'EBITDA ajusté en glissement annuel (+12,3 millions d'euros).

Hellenic Cables a poursuivi son activité d'appel d'offres avec succès avec plusieurs **nouveaux projets attribués** sur les marchés de l'éolien offshore et de l'interconnexion :

- Sur le marché des câbles d'exportation offshore, les nouvelles attributions ont été les suivantes :
 - le projet clé en main d'interconnexion d'un système de câbles d'exportation HVAC de 275 kV pour le parc éolien offshore Thor au Danemark, attribué par RWE à un consortium formé par Jan de Nul et Hellenic Cables ;
 - le contrat d'approvisionnement attribué par le Groupe Končar pour environ 30 km de câbles sous-marins haute tension de 110 kV destinés à remplacer les lignes de câbles obsolètes dans la mer Adriatique ; et
 - le projet clé en main attribué par TenneT à un consortium formé par Jan de Nul et Hellenic Cables pour trois câbles de connexion offshore haute tension à courant alternatif (HVAC), qui relieront les parcs éoliens à la station de conversion DolWin Kappa, en Allemagne.
- Sur le marché de l'interconnexion, Hellenic Cables a conservé sa position de leader, en assurant :
 - la fourniture de 260 km de câbles inter-réseaux sous-marins de 66 kV à isolation XLPE et d'accessoires associés pour South Fork Wind et Revolution Wind dans le nord-est des États-Unis, deux projets éoliens offshore développés par Ørsted et Eversource ;
 - la fourniture d'environ 185 km de câbles conducteurs en aluminium et en cuivre de 66 kV pour connecter les éoliennes de quatre parcs éoliens offshore en mer du Nord allemande développés par RWE et Northland Power ;
 - le projet clé en main pour un système de câbles inter-réseaux composé d'environ 200 km de câbles sous-marins et d'accessoires associés pour le parc éolien offshore Thor au Danemark, attribué par RWE à un consortium formé par Jan de Nul et Hellenic Cables ;
 - un contrat avec Ørsted pour la fourniture de câbles inter-réseaux pour le parc éolien offshore Hornsea 3 au Royaume-Uni ; et

- l'accord de fourniture de câbles inter-réseaux avec Vattenfall pour la Norfolk Offshore Wind Zone au Royaume-Uni.
- Dans le secteur onshore, Independent Power Transmission Operator (ADMIE – IPTO) a attribué deux projets clé en main en Grèce à Hellenic Cables pour mener à bien le détournement et l'enfouissement des lignes de transmission sur l'île d'Evia, en Grèce centrale, et dans la région de Messatida, au nord du Péloponnèse.

Grâce à ces nouvelles commandes, représentant environ 900 millions d'euros, le **carnet de commandes** du segment a atteint **1,85 milliard d'euros** au 30 juin 2023, son niveau le plus élevé jamais atteint (1,35 milliard d'euros au 31 décembre 2022).

Dans le même temps, tout au long de l'année 2023, plusieurs projets ont été livrés avec succès, en totalité ou en partie, notamment :

- La production des projets clé en main d'interconnexion Lavrio - Serifos/Serifos - Milos (phase 4 de l'interconnexion des Cyclades en Grèce avec une longueur de câble totale de 170 km) a commencé au premier semestre 2023.
- Les derniers lots de câbles inter-réseaux de 66 kV pour les phases A et B du parc éolien offshore de Dogerbank au Royaume-Uni ont été livrés, alors que la production pour la fourniture de 360 km de câbles de 66 kV et d'accessoires pour le parc éolien offshore de Sofia au Royaume-Uni a débuté au premier semestre de l'année.
- L'interconnexion électrique améliorée entre Kilini et Zakynthos, en Grèce a été électrifiée avec succès au premier semestre, assurant ainsi l'approvisionnement en énergie des îles Ioniennes en Grèce.

Les marges bénéficiaires de l'unité commerciale des **produits** ont augmenté en raison de la forte demande sur tous les marchés principaux et d'une gamme de produits avantageuse. Ces facteurs ont également contribué à la rentabilité du segment.

Grâce aux éléments ci-dessus, l'EBITDA ajusté du segment Câbles a atteint 59,5 millions d'euros au premier semestre 2023, soit une hausse de 12,3 millions d'euros par rapport au semestre correspondant de l'année précédente. Cette augmentation a pu contrebalancer la hausse des charges financières nettes (+10,8 millions d'euros par rapport au S1 2022). Le bénéfice avant impôt correspondant a atteint 21,3 millions d'euros, contre 25,3 millions d'euros en 2022, pénalisé par le décalage des prix des métaux. Le bénéfice net après impôt a suivi la même tendance et atteint 16,6 millions d'euros (19,8 millions d'euros au S1 2022).

La dette nette du segment a augmenté de 21 millions d'euros, atteignant 357 millions d'euros au 30 juin 2023. Cette augmentation est principalement due au programme d'investissement en cours sur le site de câbles sous-marins de Corinthe, en Grèce.

Les dépenses d'investissements au premier semestre 2023 pour le segment Câbles se sont élevées à 54,7 millions d'euros et ont principalement englobé les éléments suivants :

- 36,6 millions d'euros pour l'usine de Corinthe, en Grèce principalement pour la mise en œuvre de l'expansion prévue de la capacité des câbles offshore ;
- 5,6 millions d'euros pour des investissements sélectifs dans les usines de câbles onshore de Hellenic Cables dans la région de Thèbes, en Grèce ;
- 5,5 millions d'euros pour l'usine de Bucarest, y compris l'acquisition d'un bien immobilier voisin ; et

- 3,2 millions d'euros pour soutenir la construction d'une usine de câbles sous-marins aux États-Unis.

L'état consolidé récapitulatif du résultat pour le **segment Câbles** est le suivant :

	<u>Pour le semestre clos le 30 juin</u>	
	2023	2022
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	493.281	466.572
Bénéfice brut	60.361	50.506
<i>Marge brute (%)</i>	12,2 %	10,8 %
EBITDA ajusté	59.446	47.109
<i>EBITDA ajusté (%)</i>	12,1 %	10,1 %
EBITDA	52.581	45.051
<i>EBITDA (%)</i>	10,7 %	9,7 %
EBIT ajusté	49.703	38.105
<i>EBIT ajusté (%)</i>	10,1 %	8,2 %
EBIT	42.839	36.046
<i>EBIT (%)</i>	8,7 %	7,7 %
Résultat financier net	(21.538)	(10.773)
Bénéfice avant impôt	21.301	25.274
Bénéfice après impôt de l'exercice	16.581	19.797
<i>Marge bénéficiaire nette (%)</i>	3,4 %	4,2 %
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société	16.584	19.795

- Source : Compte de résultat consolidé résumé et AMP
- Tous les pourcentages se rapportent au chiffre d'affaires

Tubes d'acier

La fin de l'année 2022 a montré que le segment Tubes d'acier était en voie de redressement. Cela a été confirmé au cours des six premiers mois de cette année, le chiffre d'affaires ayant bondi de 59 % par rapport au semestre correspondant de l'année précédente (305 millions d'euros contre 192 millions d'euros). La rentabilité a suivi avec une augmentation du bénéfice avant impôt de 9,8 millions d'euros, contre une perte de 4,2 millions d'euros au premier semestre 2022.

Le marché du transport de combustibles gazeux s'est redressé début 2023, la hausse constante des prix de l'énergie coexistant avec le besoin de sécurité énergétique de nombreux pays européens. La croissance de la demande a permis de relancer de nombreux projets de pipeline et de les faire rapidement passer à la phase d'exécution. Dans cet environnement commercial positif, Corinth Pipeworks a consolidé sa position de fabricant de tubes de niveau 1 et de leader dans les nouvelles technologies de transport de gaz, telles que les pipelines haute pression pour les pipelines d'hydrogène et de CCS. Au cours de

l'année, CPW a mené à bien plusieurs projets de pipeline et a remporté de nouveaux projets significatifs incluant certaines de ces nouvelles technologies :

- En janvier, Chevron Mediterranean Ltd. a confié un contrat de 155 km de tubes d'acier à CPW pour le projet d'optimisation du gisement de gaz Tamar, dans le sud-est de la Méditerranée.
- Plus tard dans l'année, Equinor a signé un contrat pour 15 km de tubes pour le projet de développement opérationnel d'IRPA en mer de Norvège.
- Un nouveau contrat visant à fournir 16 km de tubes d'acier certifiés pour le transport d'hydrogène pour la plateforme N05-A en mer du Nord a été attribué en mars par ONE-Dyas B.V.
- Chevron Mediterranean Ltd. a suivi plus tard dans l'année avec un contrat de 118 km de tubes d'acier pour la 3^e ligne de collecte du gisement de gaz de Leviathan, dans le sud-est de la Méditerranée.

Ces contrats ont été conclus en plus des contrats en Italie, dans la région méditerranéenne, en mer du Nord et en mer de Norvège, en Afrique et aux États-Unis, et ont confirmé la solide rentabilité du segment, malgré des coûts de financement plus élevés.

En raison des attributions susmentionnées, le carnet de commandes a atteint 630 millions d'euros à la fin du premier semestre 2023, avec une nouvelle prise de commandes de plus de 220 millions d'euros.

Le forte utilisation des capacités et la combinaison de projets à marge plus élevée ont entraîné une nette amélioration de la rentabilité, avec une marge brute de 31,3 millions d'euros au premier semestre 2023 (contre 4,4 millions d'euros au premier semestre 2022) et un EBITDA ajusté suivant à 27,0 millions d'euros, soit plus de 5 fois celui réalisé au premier semestre 2022 (4,5 millions d'euros). L'amélioration de la rentabilité opérationnelle s'est traduite par un bénéfice net de 7,3 millions d'euros sur la période de six mois, contre une perte nette de 1,5 million d'euros au premier semestre 2022.

La hausse du chiffre d'affaires et l'augmentation des besoins en matières premières liés à des projets importants dans le carnet de commandes, qui seront exécutés au cours du deuxième semestre de l'année, ont fait grimper le fonds de roulement du segment Acier d'environ 78 millions d'euros par rapport à ses niveaux de 2022. Par conséquent, la dette nette a augmenté à 171,5 millions d'euros, soit une hausse de 68 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022. Néanmoins, cette augmentation est principalement due à l'échelonnement des paiements intermédiaires relatifs aux projets dans le carnet de commandes et s'inversera d'ici la fin de l'année au fur et à mesure de l'avancement des projets.

Les dépenses d'investissements dans le segment Tubes d'acier se sont élevées à 3,6 millions d'euros, principalement liées aux améliorations opérationnelles de l'usine de Thisvi, en Grèce.

Parallèlement, Corinth Pipeworks a poursuivi son vaste programme de R&D dans le transport de l'hydrogène vert en élargissant ses capacités de laboratoire à des tests à haute pression spécialisés dans les environnements d'hydrogène, l'innovation et l'amélioration continues demeurant à la fois une exigence pour la croissance et un objectif en soi pour la filiale.

L'excellence a également été recherchée par le biais d'une feuille de route pour la numérisation des processus et d'un grand nombre de qualifications de sociétés mondiales du secteur de l'énergie. L'amélioration des processus et la diversification géographique constituent une voie permettant d'obtenir un avantage concurrentiel plus solide.

Le compte de résultat consolidé résumé pour le **segment Tubes d'acier** est le suivant :

	<u>Pour le semestre clos le 30 juin</u>	
	2023	2022
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Chiffre d'affaires	304.991	192.079
Bénéfice brut	31.319	4.434
<i>Marge brute (%)</i>	10,3 %	2,3 %
EBITDA ajusté	27.034	4.449
<i>EBITDA ajusté (%)</i>	8,9 %	2,3 %
EBITDA	27.034	3.949
<i>EBITDA (%)</i>	8,9 %	2,1 %
EBIT ajusté	22.281	3
<i>EBIT ajusté (%)</i>	7,3 %	0,0 %
EBIT	22.281	(497)
<i>EBIT (%)</i>	7,3 %	-0,3 %
Résultat financier net	(12.435)	(3.701)
Bénéfice / (perte) avant impôt sur le revenu	9.846	(4.198)
Bénéfice / (perte) après impôt pour l'année	7.344	(1.445)
<i>Marge bénéficiaire nette (%)</i>	2,4 %	-0,8 %
Bénéfice / (perte) attribuable aux propriétaires	7.344	(1.445)

- Source : Compte de résultat consolidé résumé et AMP

- Tous les pourcentages se rapportent au chiffre d'affaires

Principaux risques et incertitudes pour le deuxième semestre 2023

Cette section a été développée dans les notes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés, note 4 "Gestion du risque financier".

Événements postérieurs à la clôture

Cette section a été développée dans les notes des états financiers intermédiaires consolidés résumés, note 15 « Événements postérieurs à la clôture ».

Perspectives

Le **segment Câbles** poursuit résolument sa dynamique de performance dans les deux unités commerciales, car la demande pour les *produits* reste forte tandis que le carnet de commandes des *projets* augmente. L'ensemble des commandes de projets garanties et la forte utilisation des capacités dans toutes les usines tout au long de l'année 2023 restent les deux piliers de la rentabilité du segment. La dynamique de l'électrification en Europe et la

demande croissante de connexions au réseau devraient alimenter le carnet de commandes de câbles terrestres. Dans cette optique, Hellenic Cables a déjà acquis une zone industrielle près de son usine de Thèbes, en Grèce, pour répondre aux futurs plans d'expansion et à la demande onshore croissante. En ce qui concerne l'unité commerciale des projets offshore, plusieurs contrats ont été obtenus au cours des derniers mois et d'autres projets devraient être attribués cette année.

Avec son programme d'investissement sur deux ans dans l'usine de Corinthe en Grèce, Hellenic Cables vise à renforcer son rôle de catalyseur clé de la transition vers l'énergie verte. Ces investissements lui permettront d'exécuter efficacement un carnet de commandes record et de répondre aux attentes croissantes des clients et des parties prenantes. Enfin, et faisant suite aux annonces précédentes, les discussions avec Ørsted sur un partenariat en vue de la construction d'une usine de câbles inter-réseaux sous-marins dans le Maryland, aux États-Unis, se poursuivent.

Le **segment Tubes d'acier** s'appuie sur sa position renforcée et poursuit la croissance de sa rentabilité, qui repose sur une forte utilisation des capacités jusqu'à la fin de l'année. La solidité des opérations devrait permettre de réduire les pics saisonniers du fonds de roulement observés au cours du semestre et de ramener l'effet de levier à des niveaux beaucoup plus raisonnables. À l'avenir, Corinth Pipeworks s'attend à ce que le secteur des combustibles gazeux continue d'évoluer parallèlement aux autres piliers de la transition énergétique. L'amélioration des conditions du marché se traduit par une augmentation du carnet de commandes, ce qui laisse entrevoir des perspectives positives pour l'année prochaine.

Compte tenu du carnet de commandes bien rempli pour les deux segments et de la demande croissante de produits d'infrastructures énergétiques dans le monde, Cenergy Holdings confirme ses prévisions pour l'exercice 2023 publiées précédemment et prévoit un EBITDA ajusté compris entre 180 et 200 millions d'euros pour l'exercice 2023. Les réserves habituelles formulées dans notre information sur la performance du premier trimestre 2023 restent d'actualité.

Comme cela a souvent été indiqué dans les annonces de résultats financiers précédentes, Cenergy Holdings privilégie la croissance en valeur par rapport à la croissance du volume. Notre stratégie consiste à continuer de générer des bénéfices grâce à notre rôle unique dans la nouvelle structure mondiale de l'énergie et à investir dans notre capacité de production pour répondre aux besoins des marchés des infrastructures énergétiques en plein essor.

Déclaration relative à l'image fidèle des états financiers intermédiaires consolidés résumés et du compte rendu contenu dans le rapport de gestion intermédiaire

Dimitrios Kyriakopoulos, Alexios Alexiou et Alexandros Benos, membres de la direction exécutive, déclarent, au nom et pour le compte de la Société, qu'à leur connaissance :

- a) Les états financiers intermédiaires consolidés résumés établis conformément à la norme IAS 34, "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union européenne, offrent une image fidèle des capitaux propres, de la situation financière et des performances financières de la Société et de ses filiales et entreprises associées ;
- b) Le rapport de gestion intermédiaire reflète une image fidèle des informations requises par l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Le capital de Cenergy Holdings s'élève à 117.892.172,38 euros répartis en 190.162.681 actions sans valeur nominale. Les actions ont été émises sous une forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement payées. La Société n'a émis aucune autre catégorie d'actions, telles que des actions non assorties de droit de vote ou privilégiées. Toutes les actions représentant le capital sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action donne à son détenteur un droit de vote.

Les actions de Cenergy Holdings sont cotées sous le sigle "CENER" avec le code ISIN BE0974303357 sur le marché réglementé Euronext Brussels et sur le marché principal de la Bourse d'Athènes, avec le même code ISIN et le symbole CENER (en caractères latins).

Calendrier financier

Publication / Evénement	Date
Conférence téléphonique sur les résultats financiers du premier semestre 2023	21 septembre 2023
Information sur la performance du T3 2023	16 novembre 2023
Conférence téléphonique sur l'information sur la performance du T3 2023	17 novembre 2023
Résultats financiers 2023 – Communiqué de presse	6 mars 2024
Conférence téléphonique sur les résultats financiers 2023	7 mars 2024
Assemblée générale ordinaire 2024	28 mai 2024

Contacts

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Sofia Zairi

Directrice des relations avec les investisseurs

Tél. : +30 210 6787111, +30 210 6787773

Courriel : ir@cenergyholdings.com

État consolidé résumé de la situation financière

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	9	570.628	526.156
Actifs au titre du droit d'utilisation		7.715	3.764
Immobilisations incorporelles	10	31.420	31.957
Immeubles de placements		155	155
Entités mises en équivalence	11	37.288	40.959
Autres actifs financiers	13	6.524	6.308
Instruments dérivés	13	4.607	6.992
Créances clients et autres débiteurs		841	1.227
Coûts du contrat		222	222
Actifs d'impôt différé		4.798	2.844
Actifs non courants		664.197	620.582
Stocks	8	490.030	507.545
Créances clients et autres débiteurs		198.021	192.769
Actifs sur contrats	6	244.729	195.481
Coûts du contrat		-	14
Créances d'impôts		8.102	5.575
Instruments dérivés	13	13.516	9.620
Trésorerie et équivalents de trésorerie		212.840	167.160
Actifs courants		1.167.238	1.078.163
Total des actifs		1.831.436	1.698.745
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		117.892	117.892
Primes d'émission		58.600	58.600
Réserves		42.539	37.839
Bénéfice reporté		138.155	127.261
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		357.185	341.592
Participations ne donnant pas le contrôle		35	38
Total des capitaux propres		357.220	341.631
PASSIFS			
Emprunts et dettes financières	12	222.214	127.161
Obligations locatives	12	5.305	2.233
Avantages du personnel		3.092	2.891
Subventions		15.313	15.648
Passifs d'impôt différé		39.055	35.318
Passifs sur contrats		9.889	9.889
Passifs non courants		294.867	193.139
Emprunts et dettes financières	12	510.326	474.749
Obligations locatives	12	2.072	1.224
Dettes fournisseurs et autres créiteurs		450.584	549.283
Provisions		14.622	14.897
Passifs sur contrats		186.078	108.780
Impôt exigible		8.982	4.253
Instruments dérivés	13	6.685	10.790
Passifs courants		1.179.349	1.163.975
Total des passifs		1.474.216	1.357.114
Total des capitaux propres et passifs		1.831.436	1.698.745

Les notes aux pages 22 à 37 font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Compte de résultat consolidé résumé

		Note	2023	2022
Montants en milliers d'euros				
Chiffre d'affaires	6		798.272	658.651
Coût des ventes			(706.591)	(603.711)
Marge brute			91.681	54.940
Autres produits			2.103	3.314
Frais de commercialisation et de distribution			(9.659)	(6.474)
Charges administratives			(17.430)	(15.547)
Perte de valeur sur créances, y inclus les actifs sur contrat			(333)	(55)
Autres charges			(2.096)	(2.839)
Bénéfice opérationnel			64.266	33.339
Produits financiers			467	287
Charges financières			(34.361)	(14.716)
Résultat financier net			(33.894)	(14.429)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt net d'impôt	11		480	2.271
Bénéfice avant impôt			30.852	21.181
Impôt sur le résultat	7		(7.221)	(2.723)
Bénéfice de la période			23.631	18.458
 Bénéfice attribuable aux :				
Propriétaires de la Société			23.634	18.456
Participations ne donnant pas le contrôle			(3)	2
			23.631	18.458
 Résultat par action (en euro par action)				
Résultat de base et dilué			0,12427	0,09707

Les notes aux pages 22 à 37 font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global résumé

<u>Pour les six mois se terminant le 30 juin</u>			
<i>Montants en milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	2023	2022
Bénéfice de la période		23.631	18.458
<u>Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat</u>			
Variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	13	216	302
		216	302
<u>Éléments qui sont ou peuvent être reclassés en résultat</u>			
Ecarts de conversion		(3.400)	6.892
Couvertures de flux de trésorerie - partie efficace des variations de la juste valeur		5.368	7.820
Couvertures de flux de trésorerie - reclassées en résultat		564	1.955
Part des autres éléments du résultat global des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	13	(51)
Impôt lié		(1.293)	(2.113)
		1.251	14.505
Résultat global total après impôt		25.098	33.265
Résultat global total attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		25.101	33.263
Participations ne donnant pas le contrôle		(3)	2
		25.098	33.265

Les notes aux pages 22 à 37 font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

État consolidé résumé de variations des capitaux propres

Montants en milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Autres réserves	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2023	117.892	58.600	(20.735)	58.574	127.261	341.592	38	341.631
Résultat global total								
Bénéfice de la période	-	-	-	-	23.634	23.634	(3)	23.631
Autres éléments du résultat global	-	-	(3.400)	4.855	13	1.467	-	1.467
Résultat global total	-	-	(3.400)	4.855	23.647	25.101	(3)	25.098
Transactions avec les propriétaires de la société								
Contributions et distributions								
Dividende	-	-	-	-	(9.508)	(9.508)	(1)	(9.509)
Transfert de réserves	-	-	-	3.245	(3.245)	-	-	-
Total des contributions et des distributions	-	-	-	3.245	(12.754)	(9.508)	(1)	(9.509)
Solde au 30 juin 2023	117.892	58.600	(24.135)	66.674	138.155	357.185	35	357.220
Montants en milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Autres réserves	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2022	117.892	58.600	(21.333)	54.391	67.956	277.506	35	277.541
Résultat global total								
Bénéfice de la période	-	-	-	-	18.456	18.456	2	18.458
Autres éléments du résultat global	-	-	6.892	7.965	(51)	14.807	-	14.807
Résultat global total	-	-	6.892	7.965	18.406	33.263	2	33.265
Transactions avec les propriétaires de la société								
Contributions et distributions								
Transfert de réserves	-	-	-	1.968	(1 968)	-	-	-
Total des contributions et des distributions	-	-	-	1.968	(1.968)	-	-	-
Solde au 30 juin 2022	117.892	58.600	(14.440)	64.324	84.393	310.769	37	310.806

Les notes aux pages 22 à 37 font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

État consolidé résumé des flux de trésorerie

Montants en milliers d'euros	Note	<u>Pour les six mois se terminant le 30 juin</u>	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net de la période		23.631	18.458
<i>Ajustements pour :</i>			
- Impôt sur le résultat		7.221	2.723
- Amortissement de la période	5	12.610	11.825
- Perte de valeur	5	2.226	2.044
- Amortissement des subventions		(335)	(411)
- Résultat financier net		33.894	14.429
- Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	11	(480)	(2.271)
- (Gain) sur la cession d'immobilisations corporelles		-	(1)
- (Gain) sur la cession d'immeubles de placements		-	(340)
- Perte de valeur sur immobilisations		143	34
- Variation de la juste valeur d'instruments dérivés		1.096	(2.133)
- Dépréciation des stocks		337	4.299
- Perte de valeur sur créances, y inclus les actifs sur contrat		333	55
		<u>80.677</u>	<u>48.710</u>
<i>Changements dans :</i>			
- Stocks		17.178	(103.801)
- Crédances clients et autres débiteurs		(5.152)	(58.659)
- Dettes fournisseurs et autres créiteurs		(100.398)	60.543
- Actifs sur contrats		(49.296)	(111.815)
- Passifs sur contrats		77.298	19.840
- Coûts du contrat		14	23
- Avantages du personnel		202	174
- Provisions		-	500
		<u>20.523</u>	<u>(144.485)</u>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</i>			
Intérêts versés et charges afférentes		(32.205)	(13.885)
Impôt sur le résultat payé		(4.139)	(2.132)
		<u>(15.821)</u>	<u>(160.502)</u>
Trésorerie nette provenant des / (-) affectée aux activités opérationnelles			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(55.365)	(23.024)
Acquisition d'actifs incorporels		(1.104)	(683)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		1	7
Produits de la cession d'immeubles de placements		-	1.100
Dividendes reçus		284	47
Intérêts reçus		266	12
		<u>(55.919)</u>	<u>(22.540)</u>
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Dividendes versés		(8.931)	-
Produit des emprunts	13	211.264	113.696
Remboursement des emprunts	13	(83.647)	(18.188)
Principaux éléments des paiements de location	13	(928)	(646)
		<u>117.757</u>	<u>94.861</u>
Trésorerie nette provenant des activités de financement			
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		46.017	(88.181)
Effet de la variation des taux de change sur les liquidités détenues		167.160	129.606
		(337)	295
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin		212.840	41.719

Les notes aux pages 22 à 37 font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Notes relatives aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

1. Entité qui publie les états financiers

Cenergy Holdings S.A. (ci-après "la Société" ou "Cenergy Holdings") est une société à responsabilité limitée de droit belge. Le siège social de la société est sis 30 Avenue Marnix, 1000 Bruxelles - Belgique. Les états financiers consolidés de la Société incluent ceux de la Société et ceux de ses filiales (lesdites sociétés étant désignées ci-après, collectivement, "le groupe Cenergy Holdings" ou le "Groupe"), ainsi que les participations détenues par Cenergy Holdings dans des entités apparentées prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

Cenergy Holdings est une holding, qui détient des participations dans 16 filiales. Les filiales de Cenergy Holdings, qui exploitent des sites de production en Grèce, Bulgarie et Roumanie, sont spécialisées dans la fabrication de tubes d'acier et de câbles. Les actions Cenergy Holdings sont cotées sur le marché réglementé Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (sous le sigle "CENER").

Cenergy Holdings est une filiale de Viohalco S.A. (79,78 % des droits de vote). Viohalco S.A. ("Viohalco") est la holding basée en Belgique d'un ensemble de sociétés européennes de premier plan du secteur de la métallurgie. Les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, en cuivre et en acier, de câbles et de tubes d'acier ainsi que dans le développement d'innovations technologiques.

Les présents états financiers intermédiaires ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société le 20 septembre 2023.

L'adresse Web de la Société est www.cenergyholdings.com, où les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été publiés.

2. Base de préparation

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires consolidés ont été établis conformément à la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'Union européenne et doivent être lus en même temps que les derniers états financiers annuels consolidés du Groupe au 31 décembre 2022. Ils n'incluent pas toutes les informations requises au titre de l'établissement d'états financiers IFRS complets. Toutefois, certaines notes explicatives sont incluses pour expliquer les événements et les transactions qui sont importants pour comprendre les changements dans la situation financière et les performances du Groupe Cenergy Holdings depuis les derniers états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos.

Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de l'élaboration des présents états financiers intermédiaires, la Direction a pris des décisions, a effectué des estimations et a formulé des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants comptabilisés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements significatifs formulés par la Direction dans l'application des méthodes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers annuels consolidés de l'exercice au 31 décembre 2022.

3. Principales méthodes comptables

Sauf indication contraire ci-après, les états financiers intermédiaires ont été établis en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés de Cenergy Holdings pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Les amendements dans les méthodes comptables devraient également se retrouver dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

A. Normes et interprétations applicables à l'exercice en cours

Certaines nouvelles normes, modifications de normes et interprétations ont été publiées, qui sont obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2023 et ont été appliquées lors de l'établissement des états financiers consolidés. Aucune d'entre elles n'a eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 « Présentation des méthodes »

Les amendements visent à améliorer la publication des méthodes comptables et à aider les utilisateurs des états financiers à distinguer entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables. L'amendement IAS 1 exige que les entités présentent toutes leurs méthodes comptables importantes, plutôt que leurs principales méthodes comptables. De plus, l'amendement à IAS1 précise que les informations non significatives sur les méthodes comptables ne doivent pas être fournies. À l'appui de cette modification, le Board a également modifié l'énoncé de pratique IFRS 2, Making Materiality Judgements, afin de fournir des conseils sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir en matière de méthodes comptables.

Amendements à l'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des estimations comptables

L'amendement à l'IAS 8, « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », clarifie la manière dont les entreprises doivent distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables.

Amendements à l'IAS 12 : Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique

Les modifications clarifient la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification de ces amendements est une exemption relative à l'exemption de comptabilisation initiale de IAS 12.15(b) et IAS 12.24. Ainsi, l'exemption de comptabilisation initiale ne s'applique pas aux opérations dans lesquelles les différences temporaires déductibles et imposables sont des montants égaux lors de la comptabilisation initiale.

B. Normes et interprétations applicables aux périodes suivantes

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications apportées aux normes et interprétations sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1^{er} janvier 2023 et n'ont pas été appliquées à la préparation de ces états financiers consolidés. Aucune de ces propositions ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe. Il n'existe pas d'autres interprétations IFRS ou IFRIC qui, n'étant pas encore applicables, devraient avoir un impact significatif sur le Groupe.

Amendements à l'IAS 1 « Présentation des états financiers Classification des passifs comme courants ou non-courants» (en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024)

Les amendements n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, d'un produit ou d'une charge de passif, ni les informations que les entités communiquent sur ces éléments. Ils :

- clarifient que la classification des passifs comme courants ou non courants doit être basée sur les droits qui existent à la fin de la période de reporting et aligner le libellé dans tous les paragraphes concernés pour faire référence au « droit » de différer le règlement d'ici à douze mois au moins et préciser que seuls les droits en vigueur « à la fin de la période de référence » devraient affecter la classification d'un passif;
- précisent que la classification n'est pas affectée par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'un passif; et précisent que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou services ;
- précisent comment les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les 12 mois suivant la période de reporting, telles que les clauses restrictives, affectent la classification du passif correspondant.

Amendements à l'IFRS 16 « contrats de location »: Passif locatif dans le cadre d'une cession-bail
(en vigueur pour les périodes annuelles commençant à partir du 1 janvier 2024)

Les amendements expliquent comment une entité comptabilise une cession-bail (sale and lease-back) après la date de la transaction, en particulier lorsque tout ou partie des paiements de location sont des paiements de location variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux. Ils indiquent que, lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative, le vendeur-preneur détermine les « paiements au titre de la location » et les « paiements révisés au titre de la location » d'une manière qui n'entraîne pas le vendeur-preneur à comptabiliser un montant quelconque du gain ou de la perte lié au droit d'usage conservé. Les gains et pertes relatifs à la résiliation totale ou partielle d'un bail continuent d'être comptabilisés lorsqu'ils surviennent car ils concernent le droit d'usage résilié et non le droit d'usage conservé.

Amendements à l'IAS 7 « Etat des flux de trésorerie » et à l'IFRS 7 « instruments financiers : Informations à fournir »: Accords de financement fournisseur (en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1 janvier 2024)

L'amendement décrit les caractéristiques pour lesquelles les déclarants devront fournir des informations supplémentaires concernant l'incidence des accords de financement avec les fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité.

C. Changements de méthodes comptables

IFRS 9 Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 « instruments financiers » remplace l'IAS 39 « instruments financiers : Reconnaissance et mesure» et comprend trois phases : “Classification et évaluation des actifs financiers”, “dépréciation” et “Comptabilité de couverture”. Cenergy Holdings a appliqué les deux premières phases à compter du 1 janvier 2018, dont l'application était obligatoire, tandis que le Groupe a appliqué l'IAS 39 relative à la comptabilité de couverture jusqu'au 31 décembre 2022, la norme prévoyant ce choix concernant la troisième phase « Comptabilité de couverture ».

Le 1^{er} janvier 2023, Cenergy Holdings a appliqué la partie couverture d'IFRS 9, sans incidence significative sur les états financiers consolidés. Le Groupe a appliqué la norme prospectivement sans retraitement des informations comparatives des exercices antérieurs.

D. Contrats d'achat d'électricité

Au cours du deuxième trimestre 2023, les filiales de Cenergy Holdings ont signé un Contrat d'Achat d'Électricité (CAE) d'une durée de 10 ans pour l'achat d'électricité.

Ce CAE prévoit la livraison physique d'électricité pendant une période déterminée commençant le 28 avril 2023 (période A) et ensuite une livraison virtuelle d'électricité avec règlement financier pour une période convenue qui devrait commencer le 1er janvier 2025 (période B), telle que produite par des installations photovoltaïques spécifiques, et il est soumis à des termes et des conditions spécifiques.

Les filiales de Cenergy Holdings ont évalué ce CAE et ont déterminé :

- a) que les dispositions de la norme IFRS 10, relatives à l'existence d'un contrôle sur un ou plusieurs actifs qui résulteront à l'avenir de la mise en œuvre du CAE, ne sont pas applicables ;
- b) que les dispositions de la norme IFRS 16 relatives à la comptabilisation d'un contrat de location au titre de ces actifs futurs ne sont pas applicables ;
- c) que chacune des périodes découlant du CAE doit être comptabilisée séparément comme deux transactions différentes conformément aux conditions spécifiques qui sous-tendent chacune des périodes ;
- d) que les termes et conditions spécifiques à chacune des périodes doivent être évalués séparément conformément aux exigences de la norme IFRS 9.

En ce qui concerne la Période A, il a été déterminé qu'il s'agit d'un contrat pour la livraison d'actifs non financiers conformément aux achats d'électricité futurs prévus des filiales de Cenergy Holdings, et qu'il répond aux critères d'exemption de la norme IFRS 9 en tant que contrats d'utilisation propre/exécutoires. Par conséquent, la période A ne sera pas comptabilisée comme un instrument financier dérivé. La période A sera comptabilisée à partir du 28 avril 2023, lorsque les filiales de Cenergy Holdings commenceront à acheter de l'électricité.

En ce qui concerne la période B, la définition d'un dérivé en vertu de l'IFRS 9 est pertinente car un CAE virtuel est présent et doit donc être comptabilisé comme un instrument financier dérivé lorsque les droits et obligations relatifs à la période B se cristallisent, étant donné que les critères d'exemption de l'IFRS 9, en tant que contrats d'utilisation propre/exécutoires, ne sont pas remplis. La période B sera comptabilisée au moment où les droits et obligations relatifs à la période B se cristallisent, ce qui devrait être le cas au quatrième trimestre 2023.

4. Gestion du risque financier

Aucune modification n'est intervenue, en 2023, en ce qui concerne les objectifs et les politiques de gestion du risque financier des filiales de Cenergy Holdings.

Les sociétés de Cenergy Holdings suivent de près et en permanence les développements internationaux et nationaux et adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact opérationnel des conditions macroéconomiques.

5. Segments opérationnels

Informations sur les segments opérationnels et réconciliation avec les mesures IFRS

Les tableaux suivants illustrent l'information sur les bénéfices ou les pertes des segments opérationnels pour les six mois se terminant les 30 juin 2023 et 2022.

Montants en milliers d'euros	Segments opérationnels		
	Câbles	Tubes d'acier	Autres activités
			Total
Chiffre d'affaires par segment	747.662	390.459	- 1.138.121
Chiffre d'affaires entre segments	(254.380)	(85.468)	- (339.848)
Chiffre d'affaires externe	493.281	304.991	- 798.272
Marge Brute	60.361	31.319	- 91.681
Résultat opérationnel	42.839	22.549	(1.122) 64.266
Produits financiers	284	101	82 467
Charges financières	(21.822)	(12.537)	(3) (34.361)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	-	(268)	749 480
Bénéfice / (perte) avant impôt	21.301	9.846	(294) 30.852
Impôt sur le résultat	(4.720)	(2.501)	- (7.221)
Bénéfice/(perte) pour la période	16.581	7.344	(294) 23.631
30 juin 2022			
Montants en milliers d'euros	Segments opérationnels		
	Câbles	Tubes d'acier	Autres activités
			Total
Chiffre d'affaires par segment	780.136	265.482	- 1.045.618
Chiffre d'affaires entre segments	(313.564)	(73.403)	- (386.967)
Chiffre d'affaires externe	466.572	192.079	- 658.651
Marge Brute	50.506	4.434	- 54.940
Résultat opérationnel	36.046	(1.703)	(1.004) 33.339
Produits financiers	232	8	47 287
Charges financières	(11.004)	(3.710)	(2) (14.716)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	-	1.206	1.065 2.271
Bénéfice / (perte) avant impôt	25.274	(4.198)	106 21.181
Impôt sur le résultat	(5.476)	2.753	- (2.723)
Bénéfice/(perte) pour la période	19.797	(1.445)	106 18.458

Autres informations par segment, pour les périodes clôturées au 30 juin 2023 et au 30 juin 2022 :

30 juin 2023		Segments opérationnels		
<i>Montants en milliers d'euros</i>		Câbles	Tubes d'acier	Autres activités
				Total
Amortissements		(10.053)	(4.778)	(6)
Dépenses d'investissements		54.677	3.625	2
				(14.837)
				58.304

30 juin 2022		Segments opérationnels		
<i>Montants en milliers d'euros</i>		Câbles	Tubes d'acier	Autres activités
				Total
Amortissements		(9.329)	(4.532)	(6)
Dépenses d'investissements		23.463	1.787	
				(13.868)
				25.249

Les informations par segment concernant les actifs et passifs des segments opérationnels au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

30 juin 2023		Segments opérationnels		
<i>Montants en milliers d'euros</i>		Câbles	Tubes d'acier	Autres activités
				Total
Actifs du segment		1.099.345	700.036	32.054
<i>Parmi lesquels :</i>				
- <i>Actifs non courants hors impôt différé et instruments financiers</i>		423.196	201.789	23.284
- <i>Entités mises en équivalence</i>		-	14.041	23.247
Passifs du segment		925.435	547.802	979
				1.831.436
				648.268
				37.288
				1.474.216

31 décembre 2022		Segments opérationnels		
<i>Montants en milliers d'euros</i>		Câbles	Tubes d'acier	Autres activités
				Total
Actifs du segment		1.033.712	633.766	31.267
<i>Parmi lesquels :</i>				
- <i>Actifs non courants hors impôt différé et instruments financiers</i>		374.845	206.062	23.532
- <i>Entités mises en équivalence</i>		-	17.468	23.490
Passifs du segment		867.224	489.442	448
				1.698.745
				604.439
				40.959
				1.357.114

6. Chiffre d'affaires

Les opérations et principales sources du chiffre d'affaires de Cenergy Holdings sont celles qui figurent dans le dernier état financier annuel.

Répartition du chiffre d'affaires

Le tableau ci-après montre la répartition du chiffre d'affaires par marché géographique, principaux produits et lignes de service et le moment de la reconnaissance des ventes.

Le tableau comprend un rapprochement avec les segments opérationnels du Groupe (voir note 5) :

Principaux marchés géographiques

<u>Segment</u>	<u>Câbles</u>		<u>Tubes d'acier</u>		<u>Total</u>	
<u>Montants en milliers d'euros</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>
Grèce	223.835	163.922	71.919	14.362	295.754	178.284
Autres pays de l'Union européenne	173.523	177.633	59.757	82.366	233.279	260.000
Autres pays européens	37.434	57.529	53.528	12.619	90.962	70.148
Amérique	7.536	6.348	113.089	73.463	120.625	79.810
Reste du monde	50.954	61.139	6.699	9.270	57.653	70.408
Total	493.281	466.572	304.991	192.079	798.272	658.651

Principaux produits et lignes de services

<u>Segment</u>	<u>Câbles</u>		<u>Tubes d'acier</u>		<u>Total</u>	
<u>Montants en milliers d'euros</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>
Projets de tubes d'acier	-	-	275.588	142.944	275.588	142.944
Sections structurelles creuses	-	-	15.669	33.011	15.669	33.011
Projets de câbles	147.556	128.529	-	-	147.556	128.529
Câbles d'alimentation et de télécommunication	295.517	278.373	-	-	295.517	278.373
Autres (matières premières, déchets, marchandises, etc.)	50.207	59.670	13.734	16.124	63.941	75.793
Total	493.281	466.572	304.991	192.079	798.272	658.651

Moment de la reconnaissance des revenus

<u>Segment</u>	<u>Câbles</u>		<u>Tubes d'acier</u>		<u>Total</u>	
<u>Montants en milliers d'euros</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>	<u>S1 2023</u>	<u>S1 2022</u>
Produits transférés à un moment donné	345.725	338.043	29.403	49.135	375.127	387.178
Produits / Services transférés progressivement	147.556	128.529	275.588	142.944	423.145	271.473
Total	493.281	466.572	304.991	192.079	798.272	658.651

Le chiffre d'affaires a augmenté de 21 % en glissement annuel à 798 millions d'euros : dans le segment Câbles, une amélioration du mix de produits a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de 6 % (+15 % dans les projets de câbles et +6 % dans les produits électriques et télécoms), tandis que les tubes d'acier ont vu leur chiffre d'affaires augmenté de 59 % par rapport à l'an dernier, puisque le segment est maintenant en croissance soutenue et a commencé à exécuter plus de projets de son carnet de commandes.

Soldes des contrats

Les actifs sur contrats se rapportent principalement aux droits à contrepartie pour les travaux terminés mais non facturés à la date de clôture des états financiers concernant les produits personnalisés ou les projets énergétiques. Les actifs liés à des contrats sont transférés aux créances quand les droits deviennent inconditionnels. C'est le cas quand les sociétés de Cenergy Holdings établissent les factures destinées aux clients. Les passifs relatifs aux contrats portent essentiellement sur les contreparties reçues à l'avance de la part des clients pour la réalisation de produits personnalisés ou de projets énergétiques.

Les actifs sur contrats ont augmenté de 49,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022 en raison de montants plus élevés de créances non facturées, vu que pour les projets de câbles clés en main, les tubes d'acier personnalisés et les produits de câbles, les montants sont facturés au fur et à mesure que les travaux progressent conformément aux conditions contractuelles convenues, soit à l'achèvement d'étapes contractuelles, soit à la livraison et réception définitive des produits.

Les passifs sur contrats ont augmenté de 77,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2022, les paiements en avance pour les projets à venir ayant été reçus au premier semestre 2023 et suivant la tendance de l'augmentation du carnet de commandes.

Dans l'ensemble, les soldes découlant des contrats avec les clients sont déterminés par l'échelonnement des paiements d'étape relatifs aux projets dans les deux segments.

7. Impôt sur le résultat

	<u>Pour les six mois se terminant le 30 juin</u>	
	2023	2022
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Charge d'impôt exigible	(6.341)	(4.011)
Impôt différé (charge) / produit	(881)	1.288
Total	(7.221)	(2.723)

La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée à un montant déterminé en multipliant le bénéfice avant impôt de la période de reporting intermédiaire par la meilleure estimation par la Direction du taux annuel moyen pondéré d'impôt sur le résultat attendu pour l'exercice complet, ajusté pour tenir compte de l'effet fiscal de certains éléments comptabilisés intégralement au cours de la période intermédiaire. Par conséquent, le taux d'impôt effectif dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation par la direction du taux d'impôt effectif pour les états financiers annuels.

Le taux d'imposition des sociétés en Belgique selon la législation fiscale applicable est de 25 %.

Le bénéfice imposable de chaque filiale est imposé au taux d'imposition applicable dans le pays où chaque filiale est domiciliée. Selon la loi grecque 4799/2021, le taux d'imposition des sociétés pour les personnes morales en Grèce, où se trouvent la plupart des filiales de Cenergy Holdings, est fixé à 22 %. Le taux d'imposition des sociétés des personnes morales en Roumanie est fixé à 16 % et aux États-Unis, le taux fédéral d'imposition des sociétés est fixé à 21 %.

Rapprochement du taux d'impôt effectif

	<u>Pour les six mois se terminant le 30 juin</u>	
	2023	2022
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Bénéfice avant impôt	30.852	21.181
Impôt calculé au taux légal d'impôt sur le revenu de la société mère (2023 et 2022 : 25,0 %)	(7.713)	(5.295)
Effet de taux d'imposition différents dans les juridictions	1.328	988
Impôt calculé au taux moyen pondéré de l'impôt sur le revenu (2023 : 20,7 % et 2022: 20,3 %)	(6.385)	(4.308)
Ajustements pour :		
Dépenses non admises	(1.606)	(1.373)
Revenus exonérés	175	578
Comptabilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires d'une période antérieure, non comptabilisées antérieurement	2.066	3.021
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	(231)	(215)
Incitants fiscaux supplémentaires en R&D	526	308
Ajustement au titre de l'impôt sur les bénéfices d'exercices antérieurs	(1.765)	(734)
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	(7.221)	(2.723)
Taux d'impôt effectif	23,4 %	12,9 %

8. Stocks

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le Groupe a comptabilisé une dépréciation des stocks de 337 milliers d'euros. Cette dépréciation est incluse dans le « coût des ventes » de l'état consolidé du résultat.

9. Immobilisations corporelles

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le Groupe a acquis des actifs pour un montant de 57.200 milliers d'euros (semestre clos le 30 juin 2022 : 24.566 milliers d'euros).

Durant le premier semestre 2023, les dépenses d'investissement du segment Câbles se sont élevées à 54,0 millions d'euros (S1 2022 : 23,0 millions d'euros). Ces montants concernaient principalement :

- 36,6 millions d'euros pour l'usine de Corinth, principalement pour la mise en œuvre de l'extension prévue de la capacité de production des câbles offshore ;
- 5,6 millions d'euros pour des investissements sélectifs dans des installations de câbles terrestres de Hellenic Cables dans la région de Thèbes, en Grèce ;
- 5,5 millions d'euros pour l'usine de Bucarest, y compris l'acquisition d'une propriété voisine ; et
- 3,2 millions d'euros pour soutenir la construction d'une usine de câbles sous-marins aux États-Unis.

Les dépenses d'investissement dans segment Tubes d'acier se sont élevées à 3,6 millions d'euros (S1 2022: 1,8 million d'euros), principalement liées à des améliorations opérationnelles dans l'usine CPW de Thisvi, en Grèce.

L'amortissement des immobilisations corporelles pour la période de six mois s'est élevé à 11.715 milliers d'euros (semestre clos le 30 juin 2022 : 11.340 milliers d'euros).

10. Immobilisations incorporelles

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le Groupe a acquis des actifs pour un montant de 1.103 milliers d'euros (semestre clos le 30 juin 2022 : 683 milliers d'euros).

11. Entités mises en équivalence

Le mouvement des participations comptabilisées au cours de la période est le suivant :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	S1 2023	Exercice 2022
Solde au 1 janvier	40.959	36.431
Participation aux bénéfices après impôt	480	6.059
Part dans les autres éléments du résultat global	13	(133)
Dividendes reçus	(246)	(282)
Réduction du capital social	(759)	-
Écarts de change	(3.159)	1.241
Cessions	-	(2.358)
Solde à la fin de la période	37.288	40.959

12. Emprunts et dettes financières & Obligations locatives

<i>Montants en milliers d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
<u>Passifs non courants</u>		
Prêts bancaires garantis	5.173	3.530
Prêts bancaires non garantis	87.643	-
Obligations garanties	28.535	32.427
Obligations non garanties	100.863	91.204
Emprunts et dettes financières à long terme	222.214	127.161
 Obligations locatives à long terme	 5.305	 2.233
 Total de la dette à long terme	 227.518	 129.393
 <u>Passifs courants</u>		
Prêts bancaires garantis	6.731	8.454
Affacturage avec recours	19.188	14.638
Prêts bancaires non garantis	401.375	367.567
Obligations garanties - part courante	3.743	4.358
Obligations non garanties - part courante	74.069	71.809
Prêts bancaires garantis - part courante	2.148	2.651
Prêts bancaires non garantis - part courante	3.072	5.273
Emprunts et dettes financières à court terme	510.326	474.749
 Obligations locatives à court terme	 2.072	 1.224
 Total de la dette à court terme	 512.397	 475.972
 Total de la dette	 739.915	 605.366

Les échéances de la dette à long terme sont les suivantes :

Montants en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
de 1 à 2 ans	43.514	30.673
de 2 à 5 ans	131.434	89.593
Plus de 5 ans	52.571	9.128
Total	227.518	129.393

Les taux d'intérêt effectifs moyens pondérés à la date de clôture sont les suivants :

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	Valeur Comptable	Taux d'intérêt	Valeur Comptable	Taux d'intérêt
Prêts bancaires (non courants) – EUR	92.816	5,4 %	3.530	2,9 %
Prêts bancaires (courants) – EUR	427.915	6,3 %	393.297	4,6 %
Prêts bancaires (courants) – GBP	6	6,0 %	-	-
Prêts bancaires (courants) – RON	4.593	9,4 %	5.285	9,7 %
Obligations émises – EUR	207.209	6,3 %	199.798	4,7 %

Au cours du premier semestre 2023, les filiales de Cenergy Holdings ont reçu de nouveaux prêts en euros, qui se sont élevés à 211,3 millions d'euros, et ont remboursé des dettes de 83,6 millions d'euros avec échéance au premier semestre 2023. Les nouveaux prêts comprennent :

- Une facilité de prêt sur 7 ans reçue par Fulgor de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) de 88 millions d'euros, composée de 25,2 millions d'euros sous forme de prêt au titre de la facilité pour la relance et la résilience (FRR), acheminés par l'intermédiaire du ministère grec des finances, et des 62,8 millions d'euros restants de la BERD. Cette facilité de prêt finance un programme d'investissement plus large de 110 millions d'euros qui comprend l'agrandissement de l'usine de Corinth ainsi que les dépenses de fonds de roulement associées une fois que la nouvelle capacité de production sera disponible, ainsi que des initiatives de recherche et développement (R&D) qui seront entreprises dans les années suivantes. Les 22 millions d'euros restants seront couverts par des fonds propres.
- Un nouveau prêt obligataire à 7 ans de 19,1 millions d'euros reçu par Fulgor d'une grande banque grecque;
- Un nouveau prêt obligataire à 5 ans de 5 millions d'euros reçu par Corinth Pipeworks auprès d'une banque grecque;
- facilités de financement des projets ; et
- de l'utilisation des lignes de crédit renouvelables existantes et de l'affacturage avec recours pour financer les besoins accrus en fonds de roulement du Groupe.

Les prêts et emprunts bancaires courants avaient un taux d'intérêt moyen de 6,2 % à la date de clôture.

Les filiales disposent de lignes de crédit adéquates pour répondre aux besoins futurs.

Le tableau ci-dessous résume les mouvements des emprunts et dettes financières et des obligations locatives pour la période, par type de dette :

	<u>Pour les six mois se terminant le 30 juin</u>	
	2023	2022
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Solde au 1 janvier	605.366	411.650
Nouvelles émissions		
Emprunts obligataires	24.087	7.000
Prêts bancaires	178.588	93.768
Affacturage avec recours	8.589	12.927

	<u>Pour les six mois se terminant le 30 juin</u>	
	2023	2022
<i>Montants en milliers d'euros</i>	211.264	113.696
Remboursements		
Emprunts obligataires	(17.218)	(9.068)
Prêts bancaires	(62.194)	(9.120)
Affacturage avec recours	(4.235)	-
	(83.647)	(18.188)
<i>Principaux éléments des paiements des leasings</i>	<i>(928)</i>	<i>(646)</i>
<i>Nouveaux contrats de leasing</i>	<i>5.127</i>	<i>1.045</i>
<i>Autres mouvements</i>	<i>2.734</i>	<i>1.046</i>
Solde au 30 juin	739.915	508.603

Les prêts hypothécaires et les engagements en faveur des banques ont été enregistrés sur des actifs immobilisés des filiales de Cenergy Holdings. La valeur comptable des actifs hypothéqués ou nantis au 30 juin 2023 était de 51,6 millions d'euros.

Aucun incident relatif à une éventuelle violation des termes des emprunts contractés par les sociétés du Groupe Cenergy Holdings n'a été enregistré au cours du premier semestre 2023.

13. Instruments financiers

A. Valeurs comptables et justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les valeurs comptables et les justes valeurs des postes d'actif et de passif financiers, ainsi que leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

30 juin 2023

	Valeur Comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Montants en milliers d'euros</i>					
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de capitaux propres (actifs non courants)	6.524	-	-	6.524	6.524
Actifs financiers dérivés (actifs non courants)	4.607	-	4.607	-	4.607
Actifs financiers dérivés (actifs courants)	13.516	353	13.163	-	13.516
	24.647	353	17.771	6.524	24.647
Passifs financiers dérivés (passifs courants)	(6.685)	(629)	(6.056)	-	(6.685)
	17.962	(276)	11.714	6.524	17.962

31 décembre 2022

	Valeur Comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Montants en milliers d'euros</i>					
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instruments de capitaux propres (actifs non courants)	6.308	-	-	6.308	6.308
Actifs financiers dérivés (actifs non courants)	6.992	-	6.992	-	6.992
Actifs financiers dérivés (actifs courants)	9.620	463	9.157	-	9.620
	22.920	463	16.149	6.308	22.920
Passifs financiers dérivés (passifs courants)	(10.790)	(956)	(9.833)	-	(10.790)
	12.130	(493)	6.315	6.308	12.130

Les justes valeurs sont classées en différents niveaux selon une hiérarchie de juste valeur basée sur les données utilisées dans les techniques d'évaluation comme suit.

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur un marché actif, pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2 : Données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : Données non observables pour les éléments d'actif et de passif.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, mesurés à leur coût amorti, est une approximation de leur valeur comptable :

- Crédits clients et autres débiteurs
- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Dettes fournisseurs et autres créateurs
- Emprunts et dettes financières

Plus précisément, la valeur comptable des emprunts et dettes financières est considérée comme une bonne approximation de leur juste valeur puisque 92 % des emprunts et dettes financières consolidés concernent des dettes à taux variable, qui sont une très bonne approximation des taux actuels du marché.

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de niveau 3 :

Montants en milliers d'euros	S1 2023		Exercice 2022	
	Instruments dérivés	Instruments de capitaux propres	Instruments dérivés	Instruments de capitaux propres
Solde au 1 janvier	-	6.308	944	5.812
Variation de la juste valeur	-	216	-	496
Éliminations	-	-	(1.015)	-
Effet de change	-	-	71	-
Solde à la fin de la période	-	6.524	-	6.308

Instruments dérivés

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des instruments dérivés, par type :

Montants en milliers d'euros	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actifs non courants		
Swaps de taux d'intérêt	3.445	3.368
Contrats de change à terme	1.162	3.624
Total	4.607	6.992
Actifs courants		
Contrats de change à terme	12.402	9.157
Swaps de taux d'intérêt	761	-
Contrats à terme - future	353	463
Total	13.516	9.620
Passifs courants		
Contrats de change à terme	6.056	9.833
Contrats à terme - future	629	956
Total	6.685	10.790

B. Mesure de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données significatives non observables

Au cours de la période, il n'y a pas eu de changements dans les processus d'évaluation par rapport à ceux décrits dans les derniers états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2022.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. Les swaps de taux d'intérêt sont classés au niveau 2, en fonction des intrants utilisés dans la technique d'évaluation pour déterminer leur juste valeur.

(b) Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Il n'y a pas eu de transferts du niveau 2 au niveau 1 ou du niveau 1 au niveau 2 en 2023 et 2022.

14. Parties liées

A. Transactions entre parties liées

Les transactions suivantes ont été conclues avec Viohalco et ses filiales, avec des sociétés mises en équivalence et d'autres parties liées:

	<u>Pour les six mois se terminant le 30 juin</u>	
	2023	2022
Montants en milliers d'euros		
Ventes de biens		
Entités mises en équivalence	83.319	105.604
Autres parties liées	33.854	43.927
	117.173	149.530
Ventes de services		
Entités mises en équivalence	217	335
Autres parties liées	731	723
	947	1.058
Vente de biens, d'installations et d'équipements		
Autres parties liées	-	1
	-	1
Achats de biens		
Entités mises en équivalence	50	40
Autres parties liées	10.974	12.972
	11.024	13.012
Achats de services		
Viohalco	79	77
Entités mises en équivalence	6.637	5.290
Autres parties liées	6.437	6.702
	13.154	12.069
Acquisitions d'immobilisations corporelles		
Entités mises en équivalence	23	4
Autres parties liées	3.241	1.101
	3.264	1.105

Les autres parties liées comprennent les filiales, les associés et les coentreprises du groupe Viohalco.

Les soldes de clôture résultant des ventes/achats de biens, de services, d'immobilisations, etc. se présentent comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Créances à court terme sur parties liées		
Entités mises en équivalence	20.867	9.463
Autres parties liées	14.044	14.826
	34.911	24.290
Créances à long terme sur parties liées		
Autres parties liées	93	395
	93	395
Dettes à court terme envers des parties liées		
Viohalco	42	156
Entités mises en équivalence	2.112	2.304
Autres parties liées	8.154	9.118
	10.308	11.578

Les soldes dus par les parties liées ne sont pas garantis et leur règlement devrait être effectué au cours des 12 prochains mois, puisqu'ils concernent uniquement des créances et des dettes à court terme, à l'exception des montants présentés comme non courants, qui concernent des garanties données aux parties liées pour la location de biens et l'énergie.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exécution de leurs mandats s'est élevée à 674 milliers d'euros (S1 2022 : 604 milliers d'euros).

Les émoluments aux administrateurs et à la direction générale constituent une rémunération fixe. Aucune rémunération variable, aucune prestation postérieure à l'emploi ni aucune prestation fondée sur des actions n'ont été versées au cours de la période.

15. Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs affectant ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Au conseil d'administration
Cenergy Holdings S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXAMEN limite DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES RESUMES POUR LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2023

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires consolidés résumés ci-joints, comprenant l'état consolidé résumé de la situation financière de Cenergy Holdings S.A. et de ses filiales (conjointement «le Groupe») au 30 juin 2023, le compte de résultat consolidé résumé et le compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global résumé, l'état consolidé résumé de variations des capitaux propres et l'état consolidé résumé des flux de trésorerie pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que les notes relatives aux états financiers intermédiaires consolidés résumés. L'établissement et la présentation des états financiers intermédiaires consolidés résumés conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés résumés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité ». Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que les états financiers intermédiaires consolidés résumés ci-joints n'ont pas été établis, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Diegem, le 20 septembre 2023

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL / Bedrijfsrevisoren BV
Représenté par

Marc Daelman
Réviseur d'Entreprises

Outre les résultats déclarés conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne, ce rapport intermédiaire présente des informations relatives à d'autres types de mesure de la performance non préparées selon les normes IFRS (« Autres Mesures de la Performance » ou « AMP »). Les AMP utilisées dans ce rapport intermédiaire sont les suivantes : **Bénéfices avant intérêts et impôts (EBIT)**, **EBIT ajusté**, **Bénéfices avant intérêts, Impôt, Amortissement (EBITDA)**, **EBITDA ajusté** et **Dette nette**. Les rapprochements avec les indicateurs financiers IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-dessous.

Nous estimons que ces AMP sont des mesures supplémentaires importantes pour l'analyse de la performance opérationnelle et financière. Ces AMP sont fréquemment utilisées par les analystes financiers, les investisseurs et d'autres parties intéressées lorsqu'ils évaluent des sociétés du secteur de la production, de la distribution et du commerce de tubes d'acier et de câbles. En fournissant ces indicateurs, accompagnés des rapprochements inclus dans cette section, nous estimons que les investisseurs comprendront mieux nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Cependant, ces AMP ne remplacent pas les indicateurs de mesure IFRS.

Ces AMP sont également des mesures clés de la performance sur la base desquelles Cenergy Holdings prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses plans à long terme (5 ans). Il convient toutefois de noter que les chiffres ajustés ne devraient pas être considérés comme non opérationnels ou non récurrents.

L'EBIT, l'EBIT ajusté, l'EBITDA et l'EBITDA ajusté ont leurs limites, en tant qu'outils d'analyse, et les investisseurs ne devraient pas les examiner de manière isolée ou en tant que substituts à l'analyse des résultats opérationnels présentés selon les normes IFRS. En outre, ces AMP peuvent ne pas être comparables à des indicateurs présentés sous le même intitulé, par d'autres sociétés.

Les définitions de l'APM n'ont pas été modifiées par rapport à celles appliquées au 31 décembre 2022. Les définitions des AMP sont les suivantes :

L'EBIT est défini comme le résultat de la période (bénéfice après impôt) avant :

- impôt sur le résultat ;
- résultat financier net.

L'EBITDA est défini comme le résultat de la période (bénéfice après impôt) avant :

- impôt sur le résultat ;
- résultat financier net ;
- amortissements.

L'EBIT ajusté et **l'EBITDA ajusté** sont définis comme étant l'EBIT et l'EBITDA, respectivement ajustés de façon à exclure :

- le décalage des prix des métaux ;
- la dépréciation / les reprises de dépréciation de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placements ;
- la dépréciation / les reprises de dépréciation de valeur sur les investissements ;
- les bénéfices/pertes des ventes d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles, d'immeubles de placements et d'investissements ;
- les frais juridiques et amendes exceptionnels ; et
- les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

La **dette nette** est définie comme étant la somme des :

- emprunts et dettes financières et obligations locatives à long terme ;
- emprunts et dettes financières et obligations locatives à court terme ;

Moins :

- trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les définitions des AMP n'ont pas été modifiées par rapport à celles appliquées au 31 décembre 2022.

Tableaux de rapprochement :

EBIT et EBITDA :

Montants en milliers d'euros	Câbles		Tubes d'acier		Autres activités		Total	
	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022
Résultat avant impôt (comme reporté dans le compte de résultat consolidé)	21.301	25.274	9.846	(4.198)	(294)	106	30.852	21.181
<u>Ajustements pour :</u>								
Résultat financier net	21.538	10.773	12.435	3.701	(79)	(45)	33.894	14.429
EBIT	42.839	36.046	22.281	(497)	(373)	61	64.746	35.611
<u>Rajout :</u>								
Amortissements	9.742	9.004	4.753	4.446	6	6	14.502	13.457
EBITDA	52.581	45.051	27.034	3.949	(367)	67	79.249	49.067

EBIT ajusté et EBITDA ajusté :

Montants en milliers d'euros	Câbles		Tubes d'acier		Autres activités		Total	
	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022
EBIT	42.839	36.046	22.281	(497)	(373)	61	64.746	35.611
<u>Ajustements pour :</u>								
Décalage des prix des métaux ⁽¹⁾	6.864	2.399	-	-	-	-	6.864	2.399
Plus-value sur la vente d'immeubles de placements	-	(340)	-	-	-	-	-	(340)
Provision pour indemnité au client ⁽²⁾	-	-	-	500	-	-	-	500
EBIT ajusté	49.703	38.105	22.281	3	(373)	61	71.611	38.169
<u>Rajout :</u>								
Amortissements	9.742	9.004	4.753	4.446	6	6	14.502	13.457
EBITDA ajusté	59.446	47.109	27.034	4.449	(367)	67	86.113	51.626

(1) L'impact du décalage des prix des métaux désigne l'effet sur le compte de résultats des fluctuations des prix de marché des métaux sous-jacents (ferreux et non ferreux) employés par les filiales de Cenergy Holdings en tant que matières premières dans leurs processus de fabrication des produits finis.

Le décalage des prix des métaux existe en raison des facteurs suivants :

(i) le délai entre l'établissement des prix d'achat des métaux, le stockage et la transformation des métaux et l'établissement des prix de vente aux clients des stocks de produits finis ;

(ii) l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui, à son tour, est affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant rapporté en tant que Coût des ventes, en raison de la méthode d'établissement du coût utilisée (p.ex., moyenne pondérée) ;

(iii) à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.

Les filiales du segment des câbles utilisent l'appariement des achats et des ventes ou bien des instruments dérivés afin d'atténuer l'effet de l'écart de prix des métaux sur leurs résultats. Cependant, l'impact (positif ou négatif) sur le compte de résultats ne peut être entièrement évité, car, dans le segment **câbles**, une partie du stock est traitée en immobilisations, sans couverture, tandis que dans le segment **Tubes d'acier**, la couverture des matières premières n'est pas possible.

(2) En 2013, Corinth Pipeworks a fabriqué et fourni des tuyaux pour un pipeline en France. Au cours de l'année 2015, le client français a déposé un recours qualité contre Corinth Pipeworks, ses assureurs et les sous-traitants en charge du soudage de la canalisation. Le tribunal de commerce de Paris a rendu sa décision le 7 juillet 2022 et a jugé que Corinth Pipeworks devait être tenue responsable des vices cachés affectant les tuyaux qu'elle a livrés à son client français, mais que ce dernier était également responsable de son propre préjudice. En conséquence, étant donné que les ventes de 2013 étaient entièrement assurées, Corinth Pipeworks a enregistré une provision de EUR 500 milliers au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2022 qui correspond à son exposition maximale pour cette réclamation spécifique, sur la base des contrats d'assurance en sa possession.

Dette nette :

Montants en milliers d'euros	Câbles		Tubes d'acier		Autres activités		Total	
	30 juin 2023	31 déc. 2022	30 juin 2023	31 déc. 2022	30 juin 2023	31 déc. 2022	30 juin 2023	31 déc. 2022
Emprunts et dettes financières (incl. obligations locatives) - long terme	196.418	100.317	31.077	29.047	23	30	227.518	129.393
Emprunts et dettes financières (incl. obligations locatives) - court terme	304.157	350.273	208.227	125.687	13	12	512.397	475.972
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(143.742)	(115.196)	(67.793)	(50.997)	(1.305)	(967)	(212.840)	(167.160)
Dette nette	356.833	335.394	171.512	103.737	(1.270)	(925)	527.075	438.206